

# COMMUNE DE LUSSAT

## Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille treize, le quatre juin à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Lussat, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Monsieur Christian ARVEUF, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal :** 27 Mai 2013

**Présents :** ARVEUF Christian - TISSANDIER Isabelle – CROZET Michel - DUTEMPS Joseph - CHESNE Nicolas - PALASSE Laurent – DEMAS Agathe – GUILHOT Fabienne – DUCHE Dominique – ARSAC Hervé – DE CARVALHO David – BALLEST Stéphane.

Arrivé de Mr CHESNE Nicolas et Mme GUILHOT Fabienne à 19h40.

**Absent :** DENUIT Michel - ARVEUF Jean-Philippe - BRODIN Bruno

**Procuration :** néant

**Secrétaire de séance :** TISSANDER Isabelle

### Instauration des Déclarations des édifications des clôtures et Permis de démolition

N° 13 06 04 - 03

Monsieur Le maire indique à l'Assemblée que pour mettre en place sur le territoire communal les déclarations de travaux pour l'édification des clôtures et les permis de démolition, il est nécessaire de délibérer spécifiquement dans ce sens.

Par rapport à ces deux sujets, Monsieur Le Maire apporte les précisions suivantes :

- La déclaration des édifications de clôtures sur une parcelle permet d'apprécier leur positionnement par rapport aux riverains et par rapport aux alignements vis-à-vis des voiries ou du domaine public et ainsi d'éviter des litiges possibles.
- Les déclarations des démolitions permettent d'éviter les litiges vis à vis des administrations par rapport aux surfaces totales construites sur une même parcelle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'instaurer sur le territoire communal et d'intégrer aux règlements du PLU :

- Les déclarations des édifications de clôtures,
- Les permis de démolition.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-216302000-20130604-201306040321-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/06/2013

Publication : 10/06/2013

En mairie, le 6 Juin 2013

Le Maire,

Christian ARVEUF